

<b>Raison sociale de l'employeur :</b>	
<b>Code Postal :</b>	<b>Ville :</b>
<b>Nom de l'assuré :</b>	<b>Prénom de l'assuré :</b>
	<b>Autre(s) prénom(s) :</b>
<b>Né(e) le :</b>	<b>Ville de naissance :</b>
<b>Adresse actuelle :</b>	
<b>Code Postal :</b>	<b>Ville :</b>

En renseignant le présent document, le capital dû en cas de décès toutes causes sera attribué aux bénéficiaires que vous aurez désigné en renseignant le tableau ci-dessous et en vous aidant si nécessaire, des recommandations en annexe de ce document.

**Votre rédaction libre s'appliquera en lieu et place de la clause type prévue aux conditions générales et dans la notice d'information.**  (pour mémoire : par ordre de priorité : le conjoint survivant du membre participant, non divorcé, non séparé de corps judiciairement ou le cocontractant d'un PACS, ou le concubin du membre participant ; à défaut, par parts égales, les enfants nés ou à naître du membre participant, vivants ou représentés ; à défaut par parts égales, ses ascendants ; à défaut ses héritiers, en proportion de leurs parts héréditaires.

## DÉSIGNATION DE BÉNÉFICIAIRE(S)

Les coordonnées des bénéficiaires				Votre choix
Nom(s) Prénom(s)	Adresse complète <i>(n°, rue, code postal, ville, pays)</i>	Date de naissance	Lieu de naissance	Ordre de priorité Répartition du capital <i>(Total = 100%)</i>
Nom : Nom de naissance : Prénom(s) :				Priorité Répartition %
Nom : Nom de naissance : Prénom(s) :				Priorité Répartition %
Nom : Nom de naissance : Prénom(s) :				Priorité Répartition %
Nom : Nom de naissance : Prénom(s) :				Priorité Répartition %
ET / OU				
« Mes enfants nés et à naître par parts égales »				Priorité Répartition %

Intériale, en sa qualité d'assureur, et Sofaxis, gestionnaire, sont responsables (conjointement sur certains traitements), au sens du Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement (UE) N°2016/679 du 27 avril 2016, ci-après « RGPD »), de traitements de données à caractère personnel vous concernant.

Les différents traitements mis en œuvre par Sofaxis et/ou l'assureur ont pour finalités :

- La gestion des contrats de prévoyance complémentaire et des appels de cotisations,
- L'exécution des garanties des contrats (gestion des prestations de prévoyance complémentaire),
- La gestion des réclamations clients,
- L'exercice des recours et la gestion des contentieux,
- L'évaluation par l'Assureur des engagements pris à l'égard des assurés,
- L'élaboration des statistiques et études actuarielles,
- La recherche et le développement (amélioration des produits),
- L'exécution des obligations légales auxquelles sont soumis Intériale et Sofaxis (type LCB-FT, loi Eckert...),
- La gestion du dispositif de lutte contre la fraude de l'Assureur,
- La gestion des services annexes au contrat d'assurance le cas échéant (type contrôle médical),
- La proposition de nouveaux produits ou de nouvelles garanties.

La licéité (base légale) des traitements mis en œuvre repose sur :

- L'exécution du contrat d'assurance "prévoyance complémentaire du personnel territorial Intériale" souscrit par votre employeur et auquel vous avez choisi d'adhérer, ainsi que, s'agissant du traitement de vos données de santé, sur les exceptions prévues à l'article 9 §2 b) du RGPD (gestion de services de protection sociale) ;
- Le respect d'obligations légales incombant à Intériale et Sofaxis (ex : traitements mis en œuvre dans le cadre de la réglementation relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme),
- L'intérêt légitime, s'agissant notamment de la mise en œuvre du dispositif de lutte contre la fraude de l'assureur, des traitements réalisés dans le cadre de la recherche et du développement, ainsi que la proposition de nouveaux produits et nouvelles garanties.

Vos réponses à l'ensemble des rubriques sont obligatoires ; à défaut Sofaxis serait dans l'impossibilité de procéder à votre adhésion au contrat d'assurance ou le temps de traitement pourrait être retardé. Certaines des données collectées et traitées par Sofaxis lui sont transmises par votre employeur. Vos données ainsi que, le cas échéant, celles des bénéficiaires désignés, sont destinées aux collaborateurs habilités de Sofaxis (en charge de la gestion des contrats de prévoyance et des services annexes), aux personnes habilitées d'Intériale, à votre employeur, ainsi que, et uniquement pour les données qui les concernent aux collaborateurs du Service Relation Clients, du Département Identité et Marketing de Sofaxis, et aux sous-traitants ou prestataires éventuels impliqués dans la mise en œuvre du traitement (prestataires informatiques notamment).

#### Vos données seront conservées :

Pendant la durée nécessaire à l'exécution du contrat de prévoyance complémentaire souscrit par votre employeur (ou pour la durée spécifiquement prévue par la Cnil ou la réglementation en fonction des traitements), cette durée étant augmentée de la durée des prescriptions légales.

En application de la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, ou d'effacement, ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès. Par ailleurs et sous certaines conditions, vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement à la portabilité de vos données, ainsi que du droit de vous opposer audit traitement. Vous pouvez exercer ces différents droits en justifiant de votre identité en vous adressant au Délégué à la protection des données de Sofaxis par courrier postal (Sofaxis – DPO – CS 80006 – 18020 Bourges Cedex) ou par courrier électronique ([privacy.sofaxis@relyens.eu](mailto:privacy.sofaxis@relyens.eu)).

En cas de désaccord persistant concernant vos données, vous avez le droit de saisir la CNIL à l'adresse suivante : Commission Nationale Informatique et Libertés, 3 place de Fontenoy 75007 Paris, <https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil>, au 01 53 73 22 22.

Vos coordonnées peuvent être transmises par Sofaxis aux autres filiales du groupe. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de leur part, veuillez cocher cette case

Fait à

Le

Signature (obligatoire)

## **RECOMMANDATIONS POUR REMPLIR VOTRE DÉSIGNATION DE BÉNÉFICIAIRE(S) D'UN CAPITAL EN CAS DE DÉCÈS**

**Pour mémoire : en cas de pluralité de bénéficiaires de même rang et de prédécès de l'un ou de plusieurs d'entre eux, la part du capital lui (leur) revenant est répartie entre les autres bénéficiaires au prorata de leur part respective.**

### **Si vous souhaitez nommer plusieurs bénéficiaires :**

Il faudra préciser :

#### **1) l'ordre de priorité :**

Exemple :

Bénéficiaire(s) de priorité 1 = en priorité

Bénéficiaire(s) de priorité 2 = si le ou les bénéficiaires désignés en priorité 1 venaient à décéder avant l'assuré

Bénéficiaire(s) de priorité 3 = si les bénéficiaires désignés en priorités 1 et 2 venaient à décéder avant l'assuré

Etc.

Les héritiers d'un bénéficiaire décédé ne bénéficient pas automatiquement du capital qu'aurait perçu le bénéficiaire s'il n'était pas décédé. Si vous voulez que ces héritiers perçoivent le capital en cas de décès du bénéficiaire désigné, il faut les nommer comme bénéficiaires subséquents en cas de décès à leur hauteur.

#### **2) et / ou la répartition du capital :**

Il est possible d'indiquer un pourcentage mais le total doit être toujours égal à 100%.

Ce choix peut se combiner avec un ordre de priorité.

Exemple :

Priorité 1 : Bénéficiaire « A » (100%)

Priorité 2 : Bénéficiaire « B » (30%), bénéficiaire « C » (70%) (total = 100%)

Priorité 3 : Bénéficiaire « D » (100%)

Etc.

### **Si vous souhaitez nommer vos enfants comme bénéficiaires car vous ne voulez pas avantager l'un par rapport à l'autre :**

Cochez la case « Ajouter bénéficiaires » correspondant au texte « Mes enfants nés et à naître par parts égales ».

Dans ce cas, vous désignerez comme bénéficiaires l'ensemble de vos enfants nés au moment de la désignation ainsi que vos enfants nés postérieurement à la désignation.

Une priorité ainsi qu'une répartition doivent être affectées à ce choix.

Exemple 1 :

Bénéficiaire de priorité 1 : « A » (50%)

Bénéficiaire de priorité 1 : « Mes enfants nés et à naître par parts égales » (50%)

Bénéficiaire de priorité 2 : « B » (100%)

Exemple 2 :

Bénéficiaire de priorité 1 : « Mes enfants nés et à naître par parts égales » (100%)

Bénéficiaire de priorité 2 : « B » (100%)

### **Si vous souhaitez nommer un bénéficiaire précisément**

Indiquez le bénéficiaire simplement sans mention de qualité.

Exemple :

« Nom Prénom » et non « Mme X, mon épouse » : rédaction qui poserait interprétation si survenait un changement d'état civil suite à un divorce ou un décès. Ne pas oublier de préciser sa date de naissance afin d'éviter les contestations par des homonymes.